

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2022**

Le Conseil Communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 24/06/2022, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

<u>OBJET DE LA DELIBERATION</u> BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITE ECONOMIQUE : COMPTE ADMINISTRATIF 2021		
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 24/06/2022	<u>Date d'affichage de la délibération</u> 07/07/2022	<u>Secrétaire de séance</u> AUFRECHTER Fabien

Etaient présents : 111

AIT Eddie, ALAVI Laurence, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DAZELLE François, DE LAURENS Benoît, DELRIEU Christophe, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, JAUNET Suzanne, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MARTIN Nathalie, MARTINEZ Didier, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 25

AOUN Cédric a donné pouvoir à VOILLOT Bérengère
BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami
BOUDET Maurice a donné pouvoir à LECOLE Gilles
DANFAKHA Papa-Waly a donné pouvoir à GIRAUD Lionel
DAUGE Patrick a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique
DEBRAY-GYRARD Annie a donné pouvoir à TANGUY Jacques
DEBUISSE Michèle a donné pouvoir à CONTE Karine
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à KOENIG-FILISIKA Honorine
GRIMAUD Lydie a donné pouvoir à MEUNIER Patrick
GUIDECOQ Christine a donné pouvoir à CALLONNEC Gaël
HONORE Marc a donné pouvoir à DAZELLE François
HOULLIER Véronique a donné pouvoir à LAIGNEAU Jean-Pierre
JEANNE Stéphane a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
JOREL Thierry a donné pouvoir à MARTINEZ Didier
LEBOUC Michel a donné pouvoir à NEDJAR Djamel

MACKOWIAK Ghyslaine a donné pouvoir à BOURE Denis
MARTINEZ Paul a donné pouvoir à MAUREY Daniel
MERY Françoise-Guylaine a donné pouvoir à BARRON Philippe
MERY Philippe a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
MULLER Guy a donné pouvoir à PERRON Yann
NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à MONNIER Georges
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles
RIOU Hervé a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric
VOYER Jean-Michel a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphan

Absent(s) non représenté(s) : 3

CHARBIT Jean-Christophe, FAVROU Paulette, QUIGNARD Martine

Absent(s) non excusé(s) : 4

ANCELOT Serge, BRUSSEAU Pascal, OLIVE Karl, SAINZ Luis

126 POUR :

AIT Eddie, ALAVI Laurence, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DELRIEU Christophe, DE PORTES Sophie, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MARTINEZ Didier, MARTINEZ Paul, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

3 CONTRE :

CALLONNEC Gaël, GUIDECOQ Christine, MARTIN Nathalie

4 ABSTENTION :

BERMANN Clara, NAUTH Cyril, REYNAUD-LEGER Jocelyne, VIREY Louis-Armand

4 NE PREND PAS PART :

CHARBIT Jean-Christophe, COGNET Raphaël, DEVEZE Fabienne, MOREAU Jean-Marie,

EXPOSÉ

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif pour les différents budgets.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote, qui suit la clôture de l'exercice.

Pour chaque budget, le compte administratif doit coïncider avec le compte de gestion établi par le comptable public.

La note de présentation annexée à la présente délibération détaille le compte administratif 2021 de l'ensemble des budgets de la Communauté urbaine.

S'agissant du budget annexe parcs d'activité économique, le compte administratif 2021 se résume de la manière suivante :

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	3 654 860,59 €	3 163 397,72 €
Résultat reporté	- €	5 883 839,75 €
Transferts de résultats	- €	- €
Total des réalisations	3 654 860,59 €	9 047 237,47 €
Résultat disponible avant affectation	+5 392 376,88 €	

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	2 835 917,72 €	2 938 206,33 €
Résultat reporté	3 232 745,02 €	- €
Transferts de résultats	- €	- €
Total des réalisations	6 068 662,74 €	2 938 206,33 €
Résultat	-3 130 456,41 €	
Restes à réaliser	- €	- €
Résultat corrigé des restes à réaliser	-3 130 456,41 €	

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget annexe parcs d'activité économique ci-annexé.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-12 et suivants,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération n°CC_2021-04-15_09 du Conseil communautaire du 15 avril 2021 relative au vote du budget primitif 2021 – budget annexe parcs d'activité économique,

VU la délibération n°CC_2021-10-14_04 du Conseil communautaire du 14 octobre 2021 relative au vote de la décision modificative numéro 1 exercice 2021 – budget annexe parcs d'activité économique,

VU le compte de gestion établi par le comptable public du service de gestion comptable de Mantes-la-Jolie au titre de l'exercice 2021 pour le budget annexe parcs d'activité économique,

VU le rapport de présentation du compte administratif 2021,

VU l'avis favorable émis par la Commission 1 - Affaires générales le 21 juin 2022

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le compte administratif 2021 du budget annexe parcs d'activité économique comme suit :

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	3 654 860,59 €	3 163 397,72 €
Résultat reporté	- €	5 883 839,75 €
Transferts de résultats	- €	- €
Total des réalisations	3 654 860,59 €	9 047 237,47 €
Résultat disponible avant affectation	+5 392 376,88 €	

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	2 835 917,72 €	2 938 206,33 €
Résultat reporté	3 232 745,02 €	- €
Transferts de résultats	- €	- €
Total des réalisations	6 068 662,74 €	2 938 206,33 €
Résultat	-3 130 456,41 €	
Restes à réaliser	- €	- €
Résultat corrigé des restes à réaliser	-3 130 456,41 €	

Délibéré en séance le jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 07 JUIL. 2022
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 07 JUIL. 2022
Exécutoire le : 07 JUIL. 2022
<i>(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)</i>
<u>Délai de recours</u> : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification
<u>Voie de recours</u> : Tribunal Administratif de Versailles
<i>(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).</i>

POUR EXTRAIT CONFORME
Aubergenville, le 30 juin 2022

Le Président,



ZAMMIT-POPESCU Cécile